



BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE VASCONID IMMOBILIER

Transaction vente

- Prix de vente inférieur ou égal à 199 999€
→ 7% du prix de vente ^{TTC} (avec rémunération forfaitaire mini de 5 000€ ^{TTC})
- Prix de vente entre 200 000€ et 299 999€
→ 6% du prix de vente ^{TTC}
- Prix de vente supérieur à 300 000€
→ 5% du prix de vente ^{TTC}

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Dans le cadre d'un Mandat de vente le redevable des Honoraires est le Mandat (Vendeur).

Avis de valeur

- Avis de valeur : 170€ ^{TTC}

Les avis de valeur réalisés dans le cadre de démarches notariales, judiciaires, successorales, fiscales ou à la demande d'un avocat sont facturés 170€ ^{TTC}.

Estimation dans le cadre d'un projet de vente : GRATUITE